

SAISIR L'EXEMPLE : UNE APPROCHE SEMIOTIQUE¹ ENTRETIEN AVEC SÉMIR BADIR*

Entretien préparé par **Victor FERRY & Benoît SANS**
Université Libre de Bruxelles, GRAL

Résumé

Dans cet entretien, nous avons demandé à Sémir Badir (Université de Liège) d'expliquer en quoi consiste une sémiotique de l'exemple. L'approche sémiotique est ensuite située par rapport à une approche rhétorique. Les avantages et les limites des deux approches sont analysés et l'entretien se réfère sur les bénéfices d'un dialogue entre rhétorique et sémiotique, dès lors qu'il permet un questionnement de l'épistémologie de chacune des disciplines.

Mots-clés

Sémiotique, exemple, rhétorique, épistémologie, connaissance, interdisciplinarité.

Abstract

In this interview, we asked Sémir Badir (University of Liège) to explain what is a semiotics of example. The semiotic approach is then compared to a rhetorical approach. The advantages and disadvantages of both approaches are analyzed and the interview concludes on the benefits of a dialogue between rhetoric and semiotics, as far as it allows epistemological reflections on each discipline.

Keywords

Semiotics, example, rhetoric, epistemology, knowledge, interdisciplinarity.

Sur la difficulté de saisir l'exemple

La plupart des chercheurs qui se sont penchés sur l'exemple se heurtent à la difficulté d'en donner une définition claire et exhaustive. Avez-vous une hypothèse sur les raisons de cette difficulté à saisir l'exemple ?

* Sémir BADIR est maître de recherches du FNRS à l'Université de Liège. Ses recherches portent principalement sur l'épistémologie sémiotique. Il est l'auteur de *Hjelmslev* (Belles-Lettres, 2000) et *Saussure. La langue et sa représentation* (L'Harmattan, 2001).

¹ L'entretien reprend certains des développements issus de l'article de Sémir Badir, « Sémiotique de l'exemple », *MethIS*, 3, 2011.

Oui. Je suis frappé par la difficulté à saisir l'exemple comme objet. L'exemple et son objet sont comme le recto et le verso d'une même feuille de papier. Or il faut bien que l'exemple soit tenu comme objet d'étude pour recevoir une définition satisfaisante. Les dictionnaires de langue sont éloquents à cet égard. Les catégories à l'aide desquelles ils définissent les mots sont extrêmement générales : les choses, les actions, les moyens, les qualités. Elles correspondent à peu près aux catégories lexicales : substantifs, verbes, adverbes, adjectifs. L'exemple, en tant qu'il est un substantif, demande à être rangé sous la catégorie des choses. Mais il semble que même cela, qui paraît si simple, est contestable. Une action peut être saisie en exemple ! Est-ce à dire qu'une action devient une chose quand elle est prise en exemple ? Je ne le crois pas. Dans les savoir-faire, une action montrée en exemple peut en entraîner d'autres, sans qu'on devine d'intention à « chosifier » l'action en question. Et une qualité, un moyen peuvent également servir d'exemple. Avec la locution « par exemple » n'importe quelle partie de discours peut être visée — prédicat, syntagme nominal, complément, proposition. C'est encore plus frappant en anglais parlé courant, où « like » peut être inséré devant n'importe quelle partie de discours, voire devant n'importe quel mot. Il y a ainsi une difficulté à saisir l'exemple dans l'ensemble de ses manifestations parce que l'exemple est potentiellement co-extensif à la totalité du discours et du monde social. Pour revenir au rapport entre exemple et objet, on pourrait commencer par remarquer que l'exemple a lui-même un objet (au sens le plus général du mot : ce qui est là pour nos sens), et que cet objet le manifeste. Dans l'exemple, il faut ainsi distinguer une fonction et un objet. Seule la fonction définit l'exemple. L'objet en est incapable. L'exemple en tant qu'objet est n'importe lequel. Il est un signe absolument arbitraire. C'est cela qui est déroutant.

J'avais eu l'occasion d'étudier précédemment un autre objet paraissant ne pouvoir être défini que par sa fonction. Il s'agit de l'affichage. Ni le format, ni le support, pas davantage la situation ne permettent de délimiter à coup sûr toutes les formes d'affichage (sur le Net, en post it, sauvage, en Power Point, sur une montre LED, etc.). C'est la fonction qui définit l'affichage, à savoir qu'il s'agit dans tous les cas, spatiaux, sonores comme temporels, d'une mise en avant-plan². Néanmoins, il faut bien

² Cf. Sémir Badir, « Intensités d'affichage », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 2007 [en ligne depuis le 26 juin 2007 : revues.unilim.fr/nas/document.php?id=1565].

admettre qu'on ne peut pas faire l'affichage de n'importe quel objet, sans doute parce que cette fonction d'avant-plan sollicite des caractéristiques matérielles qui ne sont pas compatibles avec n'importe quel objet. Une qualité, par exemple, ne saurait être objet d'affichage. Au contraire, la fonction de l'exemple laisse son objet absolument indéterminable a priori. Cette fonction, quelle est-elle ? Il me semble qu'elle ancre l'exemple dans une pratique qu'on peut qualifier d'épistémique, pourvu que là encore on admette de prêter à ce qualificatif un sens très général, et peut-être ambivalent, puisqu'il permet de rassembler autant les connaissances spéculatives que les connaissances pratiques (sans représentation nécessaire sous la forme de pensées). Un exemple, ça sert à comprendre et à faire comprendre, à apprendre, à montrer une idée, tous actes qui engagent le sujet dans une activité intellectuelle. Evidemment, on ne discerne rien encore dans l'exemple en le qualifiant simplement d'épistémique. Il n'y a, dans cette approche préliminaire, guère plus qu'un memento. De fait, les pratiques épistémiques forment une catégorie aussi peu définissable que ne l'est l'exemple lui-même. Il faudrait aller voir du côté de l'éthologie pour se rendre compte des difficultés qui entourent les pratiques épistémiques. Une mère qui dépèce une antilope devant son lionceau est-elle en train de donner l'exemple ? Est-elle seulement en train de lui apprendre quelque chose ? Ce n'est pas si simple d'en décider. Il faudrait pouvoir se mettre à la place de la lionne, puis à la place du lionceau !

Sur l'exemple en tant qu'objet d'étude

Du point de vue de la rhétorique l'exemple peut-être abordé en ce qu'il est moyen discursif d'atteindre des fins diverses (notamment illustrer, prouver, justifier la prise de décision ou encore inciter à l'imitation). Pouvez-vous expliquer en quoi l'exemple peut-il être un objet d'étude pour le sémioticien et comment il va l'aborder ?

Vous avez de la chance de pouvoir aborder l'exemple en sachant à l'avance ce qu'il est pour vous (un *moyen discursif*) et à peu près à quoi il sert. Le sémioticien, lui, entend ne rien savoir a priori de l'exemple : ni ce qu'il est ni à quoi il sert. La tâche qu'il s'assigne est précisément de pourvoir à cet objet d'étude une forme empirique (dans le jargon sémiotique : une « expression », un « signifiant ») et une signification

générale (un « contenu », un « signifié »). Comment s'y prend-il ? Il commence par étudier les usages discursifs du mot *exemple* pour saisir les configurations formelles de l'objet que ce mot désigne. Il étudie également le réseau sémantique avec lequel ce mot a des airs de famille — *échantillon, modèle, cas remarquable, corpus, illustration, parangon*, etc. — et à travers lequel l'exemple peut être différemment interprété (entre un objet et le mot qui le désigne, le lien n'est pas strictement bijectif). Une telle étude permet d'enregistrer un certain nombre de propriétés inhérentes à l'exemple, relevant soit de l'expression (« ce qu'il est pour vous », c'est-à-dire comment il apparaît) soit du contenu (« à quoi il sert »), notamment cette visée épistémique dont je parlais plus haut. Jusque là, le travail du sémioticien ne diffère pas de celui d'un linguiste qui s'intéresse aux mots de la langue ordinaire, à leur ramification et complexité sémantiques, aux singularités de leur comportement syntaxique et à ce que celles-ci révèlent de leur signification³. Mais ce travail ne constitue pour le sémioticien qu'un préalable indispensable. Sa tâche principale est de rendre compte de ces propriétés à partir d'un modèle théorique, en fonction des questions qu'il se pose à propos de son objet d'étude. Ce modèle théorique a pour lui une vertu explicative, plutôt qu'une valeur purement descriptive, dès lors qu'il répond aux questions posées.

En dire plus sur ces questions me fait passer de la seconde partie de votre question (*comment le sémioticien aborde l'exemple*) à la première partie (*en quoi l'exemple est pour lui un objet d'étude*). Si le sémioticien n'a pas d'a priori sur l'exemple, il n'a pas non plus d'intérêt spécifique à l'étudier, lui plutôt que tout autre objet. Dans mon propre parcours, toutefois, l'exemple est apparu comme un objet sur lequel il fallait que je prête attention. Je me suis spécialisé dans l'étude des rapports qu'entretient la sémiotique avec la théorie de la connaissance, rapports tout faits de paradoxes, à la fois vagues et très étroits. Dans ce contexte, l'exemple a attiré mon attention car il m'est apparu que les théories classiques de la connaissance (de Kant à Granger en passant par Bachelard, Popper, Piaget...) lui faisaient peu de place, bien qu'il soit fréquemment employé dans le discours scientifique, toutes disciplines confondues. D'où les deux questions qui me sont venues à propos de l'exemple et auxquelles mon travail a essayé de fournir une réponse : quelle est l'importance de

³ Voir, par exemple, les études de Claudine Normand recueillies dans *Petite grammaire du quotidien. Paradoxe de la langue ordinaire*, Paris, Herman, 2010.

l'exemple dans les discours à finalité épistémique, et pour quelle raison les théories classiques de la connaissance en font si peu de cas ?

Sur la finalité de l'étude de l'exemple

Aristote définissait la rhétorique comme l'étude de ce qui, sur chaque question, est propre à la persuasion. L'étude de l'exemple d'un point de vue rhétorique peut donc conduire à des réflexions sur le fonctionnement de la persuasion et, plus généralement, sur le fonctionnement de la raison pratique (est-il raisonnable d'être persuadé par des exemples ?). Pouvez-vous nous présenter la nature des réflexions auxquelles conduit une approche sémiotique de l'exemple ?

Permettez que, pour vous répondre, je fasse d'abord retour sur votre propre discours. Je remarque que vous faites appel à la raison pratique, tandis que je parle, de mon côté, de « pratiques épistémiques ». On pourrait considérer a priori qu'il s'agit de deux manières de parler de la même chose. En un sens, cela se peut, en effet. La différence des points de vue, toutefois, me paraît éloquente. Vous mettez le pratique sous la dépendance de la raison, de sorte que vous laissez la possibilité d'une raison qui ne soit pas pratique (mais bien « pure », ou « théorique », « logique », « scientifique », etc., selon l'une ou l'autre des théories de la connaissance permettant d'avaliser la distinction entre la raison pratique et une autre raison). Je considère au contraire des pratiques dans lesquelles les pratiques de connaissance demandent à être différenciées d'autres formes de pratiques — pratiques d'action, pratiques passionnelles, etc. Vos réflexions portent donc sur une forme de rationalité, sur ses moyens et ses finalités. Celles du sémioticien que je suis porteront sur une forme de mise en œuvre, d'énonciation, de manifestation, de processus... bref : sur une forme sémiotique. Par ailleurs, dans la question « pratique » à laquelle vous cherchez à répondre — *est-il raisonnable d'être persuadé par des exemples ?* — tout sémioticien entendra des valeurs modales : poser la question du *raisonnable*, c'est interroger le degré de croyance à accorder à une raison ; viser par ce *raisonnable* la *persuasion*, c'est avoir également pour horizon une croyance, portant cette fois sur le savoir ou sur le vrai. Mais, à mon sens, la raison « pratique » (ni plus ni moins que « l'autre » d'ailleurs) peut, et même doit, accueillir d'autres valeurs modales, telles que

le désir, le pouvoir, le faire, ainsi que cette valeur ambiante qu'est l'humeur. Les sémioticiens ont beaucoup travaillé sur les modalités⁴. Ils en ont établi un modèle théorique détaché des actions sur lesquelles elles portent et des pratiques dans lesquelles elles s'exercent. En abordant l'étude de l'exemple, je me fie à ce modèle, c'est-à-dire que je considère qu'il est nécessaire de détacher l'étude de l'exemple de toute imposition modale particulière. Pour un sémioticien, étudier l'exemple, ce n'est pas seulement questionner comment et pourquoi il me fait croire, mais aussi comment et pourquoi il me fait vouloir, le pouvoir qu'il me donne, et ce qu'il me fait faire vis-à-vis de son objet. En outre, je me fie dans mon étude à un modèle du modèle théorique des modalités, à un « méta-modèle », si vous voulez. C'est en fonction de ce méta-modèle que le sémioticien peut chercher à rendre compte de son objet d'étude — pour moi il s'agissait donc de l'exemple — de la même manière que des sémioticiens ont modélisé avant lui d'autres objets (outre les modalités, la sémiotique s'est intéressée aux passions, aux discours, aux pratiques, aux actions, aux images, aux récits, ainsi qu'à une multitude d'objets de portée moins générale), tous ces objets entrant en relation les uns avec les autres. Ceci étant dit, je partage à peu près l'objectif général qui est le vôtre. Je cherche à savoir comment fonctionne l'exemple, et aussi pourquoi il fonctionne ainsi, dans le cadre d'une réflexion générale portant sur les pratiques épistémiques.

Sur l'analyse sémiotique de l'exemple

a) Pouvez-vous revenir brièvement sur votre réflexion qui permet de transposer l'exemple sur un schéma tensif? Qu'est-ce qui dans les caractéristiques de l'exemple relève du signifiant et du signifié? Quelles sont les valeurs qui se dégagent d'un tel schéma pour qualifier les rapports de l'exemple à son objet?

Le schéma tensif est le méta-modèle que j'ai privilégié dans mon étude. Il a été élaboré par Claude Zilberberg⁵. D'autres méta-modèles sont

⁴ Notamment, Cl. Zilberberg, *Essais sur les modalités tensives*, Amsterdam, John Benjamins, 1981 ; J-Cl. Coquet, *Le Discours et son sujet*, Paris, Klincksieck, 1985 ; A.J. Greimas & J. Fontanille, *Sémiotique des passions*, Paris, Le Seuil, 1991 ; P. A. Brandt, *La Charpente modale du sens*, Amsterdam, John Benjamins, 1991.

⁵ Claude Zilberberg, *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Pulim, 2006.

disponibles dans la théorie sémiotique. L'articulation signifiant – signifié, comme l'a théorisée Ferdinand de Saussure, est le plus ancien de ces méta-modèles et il reste aussi le plus connu. La triade indice – icône – symbole, venant de Ch. S. Peirce, est encore abondamment employée et discutée. Le carré sémiotique a longtemps été le signe de reconnaissance de l'école de Paris rassemblée autour de l'enseignement de A. J. Greimas. Tous ces méta-modèles entrent en concurrence les uns avec les autres, et il revient aux théoriciens de la sémiotique de rendre compte de leurs avantages respectifs, de leur compatibilité, de leurs possibilités de conversion, etc. Dans tous les cas, un méta-modèle sémiotique offre un canevas d'analyse pour l'objet mis à l'étude : un peu moins qu'une méthode mais déjà une manière de structurer des résultats. Analyser l'exemple selon le schéma tensif, c'est donc accorder à ce méta-modèle le pouvoir de structurer les résultats de l'examen qui se porte sur lui. En l'occurrence, le schéma tensif permet de considérer que l'exemple va offrir une certaine variété et, comme ce schéma dessine un champ défini par des valeurs limites, il suppose que la variété de l'exemple est saisie par ces valeurs limites. Il se fait en outre que ces valeurs sont valables autant pour l'analyse du signifiant de l'exemple que pour l'analyse de son signifié (observez au passage que j'intègre ici le méta-modèle saussurien au schéma tensif) en ce sens qu'elles interviennent d'une façon homologue sur le rapport existant entre l'exemple et son objet (rapport tendu entre l'identité et la différence) et sur la fonction de l'exemple dans le cadre d'une pratique épistémique (fonction dynamisée par le rapport que l'exemple entretient avec l'usage épistémique de l'objet).

Les valeurs limites permettant de saisir la variété de l'exemple sont, d'une part, l'unicité et la pluralité ; celles-ci rendent compte du fait que certains exemples se présentent en série tandis que d'autres fonctionnent en solo ; ce sont, d'autre part, la proximité et la distance qui est évaluée entre l'exemple et son objet, ainsi qu'entre leurs fonctions respectives. Ces valeurs, dès lors qu'on les croise dans un schéma tensif, offrent une structuration de la variété de l'exemple en quatre formes modèles, que j'ai désignées au moyen de parasyonymes d'*exemple* : le *cas remarquable* (unique et proche), l'*illustration* (unique et distante), l'*échantillon* (composé et proche) et le *corpus d'exemples* (composé et distant).

b) L'analyse tensive de l'exemple a quelque chose de très abstrait : bon nombre d'exemples rencontrés dans la réalité pratique seraient des

hybrides des valeurs dégagées qui ne constituent que les limites finies et théoriques de l'utilisation de l'exemple. Quelle est la pertinence d'une approche qui fixe elle-même les bornes d'une réalité difficilement réductible ?

Je sens poindre une critique. Pourtant votre présentation est conforme à mon travail. L'analyse tensivo-dégagante dégage bel et bien des valeurs limites, et l'approche sémiotique parvient à fixer de la sorte, par un effort d'abstraction, les bornes d'une réalité que vous reconnaissez n'être pas simple à appréhender. N'y a-t-il pas là matière au compliment plutôt qu'à la critique ? Apparemment pas pour vous ! L'abstraction vous dérange (vous n'êtes pas les seuls), non moins que la réduction. Je ne chercherai pas à m'en défendre, ni alléguer que dans d'autres secteurs disciplinaires l'abstraction et la réduction ne sont pas même des valeurs mais de simples réquisits d'une analyse scientifique.

Deux éléments de réponse, cependant. 1) Le schéma tensivo-dégagant, mieux que les méta-modèles sémiotiques précédents, permet de rendre compte de l'hybridation des valeurs qu'il dégage. Les valeurs sont établies selon des relations dynamiques (c'est la raison pour laquelle le schéma est dit « tensivo-dégagant ») et des parcours sont prévus allant des unes aux autres. Ces parcours sont ceux de l'implication et de la concession, jalonnés par les transformateurs de valeurs que sont le redoublement, le relèvement, l'atténuation et l'amenuisement. Les cas hybrides ne sont donc pas a priori moins analysables que les cas extrêmes. 2) La pertinence recherchée par mon approche est clairement celle d'un système de l'exemple. Autrement dit, pour être pertinente mon analyse doit pouvoir rendre compte, au niveau de généralité qui est le sien, de tous les exemples rencontrés, de façon à la fois simple et non contradictoire.

Vous aurez observé que la pertinence attribuée à cette analyse est prévue dans le cadre même de mon travail — la réflexivité est un effet récurrent des études sémiotiques. Mes conclusions touchent aux horizons épistémologiques des pratiques dans lesquelles s'inscrivent les fonctions inhérentes aux exemples. Constituer l'exemple en corpus, ainsi que je l'ai fait par l'intermédiaire d'une étude lexicale⁶, prédispose à une analyse en

⁶ Même si j'ai potentialisé l'ensemble de ce corpus, prenant bien soin dans mon article de ne produire aucun exemple. Un exemple d'exemple est impossible à produire dans la visée

système, mue par un paramétrage général (et non pas ad hoc). Mais d'autres saisies de l'exemple également prévues dans mon analyse, engageant d'autres visées épistémiques, demeurent possibles. Celle que votre commentaire donne à penser, en fonction d'une expérience légitimée (celle de la « réalité pratique »), rend nécessaire l'analyse d'exemples particuliers dont il serait difficile, prétendez-vous, d'épuiser la richesse. Ce faisant, vous mettez l'accent sur la diversité des exemples, la complexité de leurs fonctions, la subtilité de leurs usages. Il ne vous surprendra pas que cet horizon épistémologique soit, au côté de l'essentialisme inhérent au cas remarquable, celui qui sollicite le plus de moyens et de fins rhétoriques — en l'occurrence, le recours à l'expérience pratique, l'autorité, les valeurs doxiques de la connaissance (dont fait partie la pertinence).

Ce qu'il m'intéresse de relever ici, parce que cela répond en partie au problème du silence pesant sur l'exemple dans les théories classiques de la connaissance, c'est que, bien que les exemples manifestés soient souvent hybrides au regard du système formel que j'en propose, les horizons épistémologiques de leur emploi servent d'attracteur pour leur réduction à une valeur limite. De fait, les épistémologies ont vocation au monopole. Chacune d'entre elles prétend être la meilleure, au moins au sein d'un secteur disciplinaire donné. Du coup, chaque forme de l'exemple s'instaure en bon usage, contre les usages relevant d'horizons épistémologiques concurrents. Aussi, votre pointe critique ne me surprend guère. D'une certaine façon, je l'espérais. Et observez combien il serait facile, depuis le point de vue de celui qui tient au système, de reprocher à l'approche qui est la vôtre de n'atteindre qu'une variété bien définie d'usages de l'exemple, et de critiquer, si vous finissiez par tenir des propositions générales sur l'exemple, le parti pris sous-jacent à la manière dont votre question (est-il raisonnable d'être persuadé par des exemples ?) aborde chaque exemple particulier. Critique un peu trop facile, en vérité, dès lors que, tel un narrateur omniscient, je compose les répliques de chaque protagoniste. De fait, il n'y a, de mon point de vue, aucune critique à adresser à quiconque ; juste des positions épistémologiques à établir et à intéresser aux réflexions sur l'exemple.

Un mot encore, qui anticipe sur votre cinquième et dernière question. J'ai dit qu'au sein d'un secteur disciplinaire donné chaque

épistémique qui est la mienne car il sera toujours plus l'exemple d'autre chose que de lui-même.

épistémologie cherche à obtenir un monopole. Aussi ne croyez pas que, dans la critique qui affleure sous votre question et que j'ai mise en scène, il y ait le prétexte d'une opposition fatale entre rhétoriciens et sémioticiens. Cette critique, un sémioticien aurait pu me la faire aussi bien. En retour, il me semble qu'il y a des rhétoriciens que la réduction et l'abstraction n'effarouchent pas. Le débat épistémologique innerve la recherche au sein de chaque discipline. Il advient régulièrement toutefois que, pour une période de temps donnée, des tendances épistémologiques marquent des disciplines ou des secteurs disciplinaires et contribuent à leur caractérisation.

c) Vous détaillez séparément chaque terme de la typologie construite à l'aide du schéma tensif, c'est-à-dire l'exemple en tant que cas remarquable, échantillon, illustration ou corpus. Certains traits intéressent le chercheur en rhétorique soucieux de comprendre l'efficacité de l'exemple. Peut-on envisager qu'un même objet soit appréhendé au travers du cas remarquable, de l'échantillon, de l'illustration ou du corpus d'exemples ? Quels seraient les effets persuasifs alors produits ?

On envisage très bien qu'un même objet puisse être considéré à partir de pratiques épistémiques où interviennent des formes différentes d'exemple. Il suffit de se placer à un niveau de généralité élevé. Prenez le cas de la photographie. C'est un objet général qui a pu être abordé à l'aide de toutes les formes d'exemple. Dans *La Chambre claire* Barthes part à la recherche d'une photographie susceptible de représenter, pour lui, l'essence de la photographie⁷. Cette photo (de sa mère, morte peu avant, et alors petite fille), non reproduite dans le livre, est un cas remarquable. À partir d'elle, Barthes saisit le noumène de la photographie : le « ça a été ». Cela n'empêche que soit réuni par ailleurs, dans le même livre, un échantillon varié de reproductions photographiques, à l'occasion duquel sont détaillés, autour de ce noumène, des qualités, des impressions, des concepts. Et Barthes n'a aucun scrupule à reconnaître que cet échantillon a suivi les aléas de son désir⁸. Tout autre est la construction d'une somme historique sur la

⁷ Roland Barthes, *La Chambre claire*, Paris, Le Seuil, Gallimard, Cahiers du cinéma, 1980, p. 114.

⁸ « Cheminant ainsi de photo en photo (à vrai dire, toutes publiques, jusqu'à présent), j'avais peut-être appris comment marchait mon désir, mais je n'avais pas découvert la

photographie : dans ce cas, l'étude établit et met en scène un corpus d'exemples. Ce corpus ne coïncide pas avec le corpus de l'objet, on le comprend sans peine, mais cherche à rendre compte de toutes les qualités de cet objet selon des paramètres relativement objectivables. Quant à l'illustration, elle a lieu si la photographie est considérée parmi une série d'objets (par exemple, dans un ouvrage didactique consacré aux formes de représentation visuelle). Dans ce cas, la photo choisie ne vaut pas mieux, a priori, que n'importe quelle autre ; c'est celle que l'auteur avait sous la main.

Le discours qui se développe à partir de ces différentes formes d'exemple, qu'il soit tenu ou non pour persuasif, aura pour effet de donner à voir ce qu'il faut connaître de l'objet, s'il ne prétend pas donner la forme même de l'objet. Ainsi, à partir du cas remarquable, la photographie est définie dans son essence, sinon comme une essence (la photographie ne serait rien d'autre que le « ça a été », et il se peut qu'ainsi définie on finisse par la faire déborder de ses manifestations ordinairement reçues). À partir d'un échantillon, elle est définie comme une variété ouverte (c'est-à-dire comme une réalité toujours en surplus par rapport à la connaissance qu'on en a). Le corpus aura tendance à permettre l'octroi d'une logique, c'est-à-dire à définir ce qui la manifeste et ce qui ne la manifeste pas (une photographie numérique est-elle encore une photographie ?) et, dans le cadre d'un travail historique, un telos. Enfin, à partir d'une illustration, la photographie reste incommensurable, sa généralité est inentamée et ses spécificités non cernées ; dès lors, ni sa réalité ni sa connaissance ne sont atteintes par l'exemple, le discours visant par d'autres biais la connaissance de la photographie.

Sur l'interdisciplinarité entre rhétorique et sémiotique

Vous vous êtes intéressé aux rapports entre sémiotique et rhétorique (notamment dans un ouvrage collectif, co-dirigé avec Jean-Marie Klinkenberg, Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générale). Sur un objet d'étude comme l'exemple, est-il possible d'identifier à quels

nature (l'eïdos) de la Photographie. Il me fallait convenir que mon plaisir était un médiateur imparfait, et qu'une subjectivité réduite à son projet hédoniste ne pouvait reconnaître l'universel » (id., pp. 95-96).

niveaux les deux approches se complètent ou, au contraire, s'engagent dans un dialogue de sourds?

J'entrevois aujourd'hui trois scénarios possibles.

1) La sémiotique est la rhétorique moderne. C'est la position défendue par Jean-Marie Klinkenberg et le Groupe μ depuis les années 60, mais entre temps d'autres sémioticiens (je pense en particulier à Denis Bertrand⁹ et à Claude Zilberberg¹⁰) ont argumenté eux aussi, quoique sur de tout autres bases que le Groupe μ , qu'il n'y a pas de différence essentielle entre la rhétorique et la sémiotique. Bien sûr, cela implique un certain désaccord sur ce qui définit la rhétorique. À partir d'Aristote même, la définition de la rhétorique se prête à l'interprétation, et l'on n'est pas obligé, de toute manière, d'adhérer aux conceptions de la rhétorique forgées par ce philosophe opposé aux rhétoriciens de son temps. On peut envisager en ce sens que le sémioticien soit, idéalement, le rhétoricien de l'époque contemporaine parce que, comme du temps du sophiste, sa conception du savoir s'oppose à la conception philosophique classique. (La sémiotique et la rhétorique sont des anti-philosophies.)

2) La sémiotique est le valet de la rhétorique. C'est ce qu'aurait proposé Barthes¹¹. La sémiotique se met au service des autres disciplines, dès lors qu'elle ne vise aucun objet en propre mais qu'elle développe des modèles et des méthodes pour leur connaissance. Ce scénario-là développe des versions contrastées selon le point de vue. La question qui se pose est celle de la précedence. Qui précède qui, le valet ou le maître ? Et si le valet précède le maître, n'est-il pas le maître du maître, décidant pour lui des chemins empruntables ? La version édulcorée de ce scénario, sans point de vue, est celle qui fait de la sémiotique et de la rhétorique des compagnons de route, des partenaires, voire des complémentaires. Cette version irénique est à mon avis la moins vraisemblable et la moins intéressante. La recherche a besoin d'être aiguillée. Elle a parfois même besoin d'aiguillon.

⁹ Voir Denis Bertrand, « Sémiotique, philologie et rhétorique : pour une mise en perspective des disciplines du sens », 2009, [en ligne : <http://denisbertrand.unblog.fr/textes-en-ligne/semiotique-et-rhetorique/>].

¹⁰ Voir, notamment, le cinquième et dernier chapitre des *Eléments de grammaire tensive*, op. cit.

¹¹ Cf. Roland Barthes, *Leçon*, Paris, Le Seuil, 1978, pp. 37-38, où Barthes dit de la sémiologie qu'elle a un « rapport ancillaire » à la science, et qu'elle peut « rendre des services » à des sciences particulières.

3) La sémiotique et la rhétorique actuelles, même si elles ont en partage certains objets, adoptent des postures épistémiques trop différentes pour entrer véritablement en dialogue. Sans dramatisation épistémologique, une simple différence dans les accents de recherche peut enrayer le dialogue interdisciplinaire. La sémiotique aurait des ambitions analytiques trop larges pour les rhétoriciens ; la rhétorique, à l'inverse, élaborerait des synthèses trop peu structurées, trop liées aux particularités de ses intérêts et de ses objets aux yeux des sémioticiens. Ce scénario-là, qui est le plus réaliste (le réalisme ayant toujours eu pour moi quelque chose de défaitiste), a au moins le mérite d'indiquer que ce qui se joue en sémiotique comme en rhétorique est une tension entre le général et le particulier, entre l'analyse et la synthèse.

C'est peut-être une déformation due à mes intérêts de recherche mais il me semble, en somme, que la participation immédiatement profitable de la rhétorique à la sémiotique et vice versa se situe à ce niveau épistémologique. C'est à mieux comprendre les intérêts et les croyances qui se jouent dans la pratique épistémique d'autrui que l'on assure et enrichit la sienne propre. Aussi votre questionnaire est-il en soi un accomplissement.